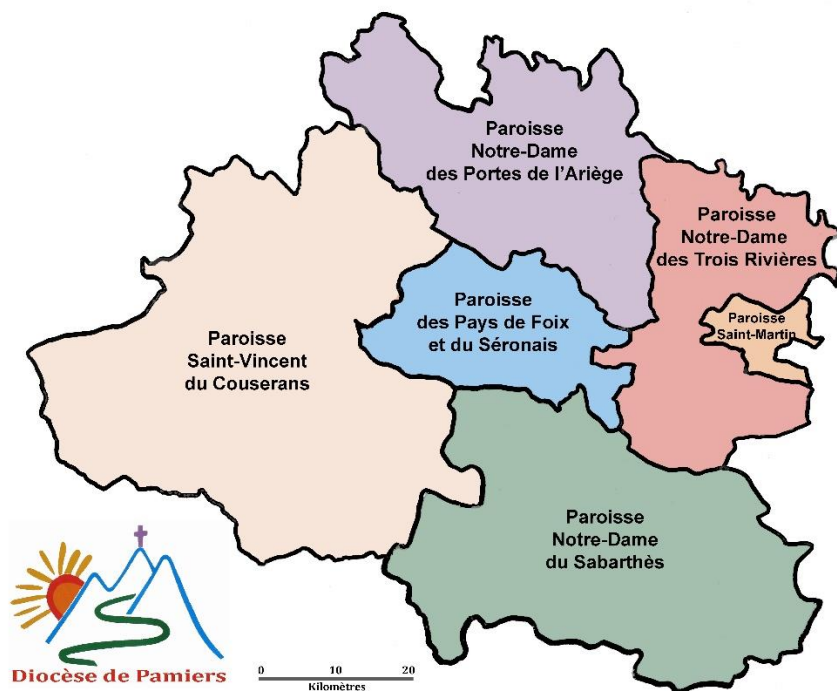




# **LES ÉQUIPES D'ANIMATION PASTORALE**

***Au service de la paroisse  
et de la mission  
en Ariège***



## Les paroisses du Diocèse de Pamiers

*Ce document est le fruit d'un travail mené de Juin 2024 à Octobre 2025 par le Conseil épiscopal, les membres des Équipes d'Animation Pastorale de doyenné ou de secteurs, la Fraternité des diacres, et le Conseil du presbyterium. Approuvé par le Conseil du presbyterium lors de sa session du 7 octobre 2025. Promulgué le 30 novembre 2025. Il est le document de référence pour l'animation et l'organisation missionnaire des paroisses de notre diocèse.*

*Comme toute communauté d'Église et tout baptisé, notre diocèse est appelé à vivre les cinq essentiels que sont la Prière, la Fraternité, la Formation, le Service et l'Évangélisation. Ces cinq essentiels façonnent et dessinent le visage du Christ au cœur de l'Ariège.*

*Vécues et mises en œuvre dans le Diocèse de Pamiers, les Équipes d'Animation Pastorale sont notre manière de faire Église ensemble, à l'échelle d'une paroisse ou d'un secteur de la paroisse, et d'allier Mission et Communion pour l'annonce de l'Évangile.*

*De nouvelles paroisses sont érigées. Il ne s'agit pas d'une réorganisation ou d'une restructuration territoriale. Les nouvelles paroisses sont simplement la confirmation de ce qui se vit depuis une vingtaine d'années dans nos doyennés, devenus de véritables « communautés précises de fidèles constitués de manière stable » (Canon 515). Ceci à tel point, que trois de nos cinq doyennés se sont déjà organisés chacun, spontanément, comme une seule et même paroisse, découvrant aussi combien une paroisse est d'abord communion de communautés. De fait, il s'agit de poursuivre*

*le processus engagé il y a une vingtaine d'années au moment de la création des doyennés.*

*Une Équipe d'Animation Pastorale (EAP) sera constituée dans chaque paroisse. Des Équipes d'Animation Pastorale de Secteur (EAPS) seront constituées dans les différents secteurs que la paroisse définira, partout où cela sera souhaitable et possible. Les secteurs sont définis en fonction de l'organisation du territoire, de la vie de la paroisse, et des besoins de la mission. Les Équipes d'Animation Pastorale de secteur (EAPS) sont appelées à favoriser une proximité nécessaire et vitale de l'Église dans nos villages.*

*Au cœur de chaque paroisse, des communautés locales doivent se développer dans chaque village ou groupe de villages. C'est une belle opportunité pour relancer la dynamique des Fraternités déployée dans notre diocèse depuis 2017. Ainsi vécue, la création des nouvelles paroisses sera l'occasion d'un véritable élan missionnaire pour que le Règne de Dieu avance en Ariège. Il nous faut avancer ensemble et sans nostalgie sur le chemin de la mission. Les jeunes et les catéchumènes nous y encouragent avec force !*

*L'Esprit nous précède ! L'Esprit nous appelle !*

**Pamiers, le 30 Novembre 2025**

**✠ Benoît Gschwind**

**Évêque de Pamiers**

## 1. Qu'est-ce qu'une *Équipe d'Animation Pastorale (EAP ou EAPS)* ?

- a. C'est un groupe de chrétiens appelé par le curé de la paroisse ou le prêtre référent d'un secteur sur proposition de la communauté, et reconnu par l'évêque, pour apporter son concours à l'exercice de la charge pastorale du curé ou du prêtre référent d'un secteur. *L'Équipe d'Animation Pastorale* est envoyée au service de la communauté.
- b. Le curé est le prêtre modérateur de *l'Équipe d'Animation Pastorale* de la paroisse. Il est aussi modérateur de l'équipe pastorale (prêtres et diacres). Il organise l'accompagnement des *Équipes d'Animation Pastorale de Secteur* de manière à ce que chaque EAPS ait un prêtre référent.
- c. *L'Équipe d'Animation Pastorale* se tient au côté du pasteur de la communauté. Ensemble, ils sont envoyés et missionnés par l'Évêque. Ses membres partagent services et responsabilités pour que s'accomplisse au mieux la charge pastorale du prêtre au titre de son ordination : évangéliser, sanctifier et rassembler le Peuple de Dieu dans la communion et l'unité. L'EAP ou l'EAPS travaille de manière synodale, à l'écoute de l'Esprit pour accomplir la charge pastorale en prenant le temps de regarder, discerner, et décider la volonté de Dieu pour le bien du corps entier.
- d. Une fois par an, une assemblée paroissiale tiendra lieu de conseil pastoral. Elle permet à la communauté d'échanger, de relire, et d'évaluer ce qui se vit. L'assemblée paroissiale pourra proposer diverses orientations possibles. Elle laissera l'animation proprement dite et son côté décisionnel au prêtre modérateur et à *l'Équipe d'Animation Pastorale*.

## **2. La mission de l'Équipe d'Animation Pastorale (EAP ou EAPS)**

- a. La mission de l'Équipe d'Animation Pastorale est d'assurer la mission de l'Église au service du monde sur un territoire donné. Elle veille à la cohérence des fonctions et des activités en vue d'une vraie communion et d'une authentique orientation missionnaire. Elle conduit la communauté sur les chemins de l'Évangile en discernant :
  - les appels de la mission,
  - les besoins spirituels de la communauté,
  - les orientations pastorales,
- b. La mission de l'Équipe d'Animation Pastorale s'étend aux différentes dimensions du ministère pastoral (sanctification, annonce missionnaire, gouvernement), afin que soient vivants les services et missions :
  - de l'initiation chrétienne et de l'intelligence de la foi,
  - de la prière, de la liturgie, de la célébration et de la vie des sacrements,
  - de la charité et de la diaconie, du soin des petits, des malades, des oubliés de la vie,
  - de la communication et de l'information.
  - du temporel en lien avec le Conseil Paroissial des Affaires Économique de la paroisse.
- c. Dans la légitime diversité des opinions et des sensibilités, et à l'écoute des hommes et des femmes qui l'entourent, les membres de l'Équipe d'Animation Pastorale seront attentifs aux appels de l'Esprit et auront à cœur de favoriser la communion fraternelle : « *Que tous soient un pour que le monde croie que tu m'as envoyé.* » (Jn 17,21)

- d. *L'Équipe d'Animation Pastorale* ne fait pas tout par elle-même, elle suscite l'initiative des baptisés, et veille à la prise en charge responsable des différents services nécessaires à la vie de la communauté. Elle se préoccupe également de la santé spirituelle de la communauté, et propose des temps de ressourcement : récollection, formation, initiation à la Parole de Dieu. Elle encouragera et accompagnera la mise en place de *Fraternités* ou de *Groupes bibliques*.
- e. Participant à l'exercice de la charge pastorale du pasteur, *l'Équipe d'Animation Pastorale* et chacun de ses membres reçoivent, tout comme lui, la mission de prier pour la communauté paroissiale et humaine au service de laquelle elle est envoyée.

### **3. La composition d'une *Équipe d'Animation Pastorale* (EAP ou EAPS)**

- a. Sous la responsabilité de son prêtre référent, *l'Équipe d'Animation Pastorale* est composée de chrétiens appelés par lui en raison de leurs compétences et de leur charisme missionnaire, ou proposés par la communauté. Font également partie de l'EAP / EAPS les prêtres ou les diacres nommés solidairement à la charge pastorale de la paroisse ou d'un de ses secteurs.
- b. La composition de *l'Équipe d'Animation Pastorale* est proposée à l'évêque par le curé. L'évêque délivre alors une lettre de mission au service de la paroisse.

La composition de l'*Équipe d'Animation Pastorale d'un Secteur* relève du curé de la paroisse qui lui délivre une lettre de mission.

- c. Les paroissiens qui y seront appelés devront être bien insérés dans la vie locale et paroissiale, avoir le sens de l'Église et aimer travailler en équipe. Ce sont des hommes et des femmes de foi et de communion.
- d. Une fois constituée et reconnue par l'évêque, l'*Équipe d'Animation Pastorale* est présentée à la communauté et reçoit sa lettre de mission des mains de l'évêque ou de son vicaire général au cours d'une Eucharistie dominicale.  
Une fois constituée, l'*Équipe d'Animation Pastorale de Secteur* est présentée à la communauté et reçoit sa lettre de mission des mains du curé de la paroisse au cours d'une Eucharistie dominicale.

#### **4. Le mandat de l'Équipe d'Animation Pastorale (EAP ou EAPS)**

- a. L'*Équipe d'Animation Pastorale* est nommée pour trois ans renouvelables une fois.
- b. Si l'un des membres souhaite cesser sa participation, il en fera part au prêtre référent. Celui-ci, après consultation de l'Équipe, appellera un remplaçant jusqu'à l'expiration du mandat de l'Équipe.
- c. Si le curé vient à changer, l'*Équipe d'Animation Pastorale* accueille le nouveau curé et demeure en place jusqu'à ce que celui-ci appelle une nouvelle EAP.

## **5. Le fonctionnement de l'Équipe d'Animation Pastorale (EAP ou EAPS)**

- a. Chaque *Équipe d'Animation Pastorale de la paroisse (EAP)* et chaque *Équipe d'Animation Pastorale de secteur (EAPS)* se donne un rythme de rencontre et de travail qui lui permette de mettre en œuvre la mission reçue. Un ordre du jour et un compte-rendu des rencontres sont nécessaires. Une copie du compte-rendu sera adressée au vicaire général.
- b. Chaque membre de l'EAP / EAPS peut assurer, à tour de rôle, l'animation.
- c. L'EAP informera régulièrement les paroissiens de ses travaux.

## **6. Prière, ressourcement et formation,**

- a. Une EAP ou EAPS risque de s'épuiser dans l'activisme si ses membres ne prennent pas le temps de se mettre en présence du Seigneur, source et principe de leur mission. On veillera à chaque rencontre à se mettre à l'écoute de l'Esprit et à prendre le temps de la prière, de l'écoute et du partage de la Parole de Dieu. La préparation et l'animation de ce temps de prière peut être confiée à tour de rôle aux uns et aux autres.
- b. Le curé veillera à proposer chaque année un temps de recollection, de relecture et d'échange aux membres de l'EAP et des EAPS de sa paroisse.

- c. Chaque année, le diocèse invitera les EAP et les EAPS du diocèse à se retrouver autour de l'évêque pour un temps d'échange, de relecture et de formation.

## **Les paroisses du Diocèse de Pamiers**

### **Paroisse Saint-Vincent du Couserans**

**53, Bld Frédéric Arnaud - 09200 SAINT GIRONS**

### **Paroisse Notre-Dame des Portes de l'Ariège**

**16, rue des Cordeliers - 09100 PAMIER**

### **Paroisse Saint-Martin**

**8, Place de la République - 09600 LAROQUE D'OLMES**

### **Paroisse Notre-Dame des Trois Rivières**

**13, cours Dr Chabaud - 09500 MIREPOIX**

### **Paroisse Notre-Dame du Sabarthès**

**7, rue du Pont Vieux - 09400 TARASCON-SUR-ARIEGE**

### **Paroisse des Pays de Foix et du Séronais**

**7, Rue de l'Horloge - 09000 FOIX**



## **Diocèse de Pamiers**

16, rue des Jacobins – BP 10122

09104 PAMBIERS Cedex

[ariège-catholique.fr](http://ariège-catholique.fr)

